

[CAPD 27]

LE COMPTE-RENDU DU SNU27



SNUipp-FSU 27
6 bis rue de Pannette
BP 611-27006 EVREUX CEDEX
Tél : 02 32 33 58 51 E-mail : snu27@snuipp.fr

COMPTE-RENDU DE LA CAPD DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

PRÉSENTATION DU NOUVEL IA-DASEN

En préambule de cette CAPD, le nouveau DASEN, Monsieur Laurent Le Mercier se présente et relate son parcours professionnel. Il a été professeur du 2nd degré, IPR géographie puis IA adjoint des Yvelines et enfin DASEN de la Haute-Vienne pendant 3 ans. Il est arrivé dans l'Eure par choix.

Puis il tient un discours politique classique d'un « modeste serviteur de l'Etat » et tire un bilan positif de la loi de refondation qui s'achève cette année. Il met ainsi en évidence l'engagement considérable en termes de moyens notamment pour le 1er degré (pour l'Eure 241 emplois supplémentaires en 4 ans).

Comme nous l'avons dit dans notre déclaration, le SNUipp/FSU reconnaît les avancées en matière d'emplois et de revalorisation en rapport de ce qui avait été réalisé lors du quinquennat précédent. Mais les investissements effectués sont bien en deçà des attentes et des besoins réels de la profession.

Nous rappelons que le Budget de l'Etat au niveau de l'éducation est inférieur de 28% à ceux d'un pays d'un niveau économique équiva-

lent. Et contrairement à ce qui se dit, les PE français travaillent toujours plus que la moyenne des pays de l'OCDE et sont moins bien payés. A quand une véritable priorité à l'école ?

M Le Mercier s'est engagé à ne pas baisser le E/C, taux d'encadrement dans les classes (déjà favorable dans l'Eure selon lui). Chaque école de REP doit pouvoir bénéficier d'un PQMQDC. Le département doit pouvoir atteindre 50% de scolarisation des moins de 3 ans en REP+ et 30% en REP. Il aura un regard attentif sur les élèves à besoins particuliers et recréera des postes si besoin pour une formation de qualité. Il se dit également particulièrement attentif à poursuivre le travail de simplification administrative pour les directeurs. Il est également « très attaché à la qualité du dialogue social ». **Si tout cela va dans le bon sens, bien que pour nous le taux E/C doit encore baisser, le reste de ses propos est plus inquiétant.**

- La notion de « modernisation du pilotage du système éducatif pour une école du XXIème siècle et la création de pôles ressources de circonscription » pose problème. **Quel avenir pour les RASED ? Le même que celui du pôle ressource des remplaçants qui est loin**

de rendre les services attendus ? Le même que pour la DAPAEC dont la gestion des AESH n'apporte que du mécontentement ?

- Ruralité : « l'administration doit s'adapter à un nouveau contexte territorial, économique et social. On travaille sur les mutualisations, EPIC, com de com... pour modernisation de la gouvernance » **(gare aux fermetures d'écoles !)**

S'il ne tient pas à faire appel à des contractuels, le DASEN rappelle que c'est « l'équilibre budgétaire qui prédomine ». **En clair, si pas de contractuels, pas ou peu d'exeat !**

Il siègera dans toutes les instances fondamentales (CAPD, CTSD, CHSCT, ...)

S'il est nécessaire que le DASEN ait une vue d'ensemble sur tous les dossiers, l'omniprésence peut s'avérer préjudiciable. Pour nous, savoir déléguer est une qualité...

COMPTE-RENDU DE LA CAPD DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

LES PROMOTIONS 2016-2017

Les situations de 1618 collègues promouvables ont été examinées sur près de 3000 collègues exerçant dans le 27.

Compte tenu du ratio promus / promouvables décidé par le ministère, sur ces 1618 collègues, seuls 964 ont pu bénéficier d'une promotion dont seulement 273 au rythme le plus rapide. (grand choix). 400 collègues ont été promus au choix et 296 à l'ancienneté.

Vous trouverez sur ce lien l'ensemble des résultats de cette CAPD : [ici](#)

Vous pourrez trouver toutes les informations concernant le fonctionnement des promotions actuelles [ici](#).

La signature du PPCR par la FSU va permettre, à partir de janvier prochain, la rénovation progressive de la carrière des enseignants.

Même si tout n'est pas parfait, ces mesures se traduiront par une amélioration des rémunérations et des carrières.

Le SNUipp-FSU vous propose une série de fiches téléchargeables qui détaillent les différentes mesures [ici](#).

NOUS ORGANISERONS ÉGALEMENT UN

STAGE SUR CES QUESTIONS

LE JEUDI 16 MARS 2017

LA FORMATION CONTINUE ET LES DÉPARTS EN STAGE

L'offre de stage a été faite :
- en fonction de l'analyse des besoins dans le cadre du nouveau projet d'école
- A l'intérieur d'un cadre structuré (BEF et académique)
- en prenant en compte les directives de l'éducation nationale (priorités ministérielles).

Le nombre de dispositif à public désigné continue d'augmenter face à l'offre des stages par candidature individuelle : 77 à public désigné contre 15 à candidature individuelle.

Pour les stages à candidature individuelle : 582 candidatures pour 283 places prévues.

Pour les stages à public désigné : 2120 places prévues.

Le dispositif USEP a été fermé faute d'un nombre suffisant de candidat.

Problème obtention deux stages :

Lors de la saisie sur Gaïa, les collègues sont autorisés à faire 3 vœux.

Cette année, suite à une décision de Mr Khélifi l'IENA, les collègues pourront bénéficier de plus d'heures de formation et donc obtenir deux stages de 4 jours. Ce choix a été dicté par la volonté de couvrir le maximum de places des dispositifs.

Pour le SNUipp-FSU, il est important d'offrir le maximum de formation aux collègues mais ce choix entraîne des conséquences : En effet, par cette décision, certains collègues n'obtiennent aucun stage alors que certains en obtiennent deux.

Par exemple, plusieurs collègues, avec des barèmes importants, obtiennent

deux stages de cycle 1 alors que de nombreux collègues avaient fait des demandes pour ces stages et n'en obtiennent pas d'autres.

Pour le SNUipp-FSU : compléter des places en offrant la possibilité aux collègues de partir deux fois dans l'année est une très bonne idée; par contre nous ne sommes pas favorables à donner d'office deux stages.

Une solution a été cherchée, par l'équipe de l'IENA, pour résoudre ce problème.

Aucune satisfaisante n'a été trouvée pour le moment. La réponse technique prime toujours : "l'application ne le permet pas."

Un groupe de travail devrait se réunir au cours de l'année pour faire évoluer ces pratiques tout en conservant le barème comme le seul discriminant.

CALENDRIER DES STAGES À CANDIDATURE INDIVIDUELLE :

- Du 3 au 6 janvier 2017 : Les arts du cirque à l'école
- 17 janvier 2017 : Se repérer dans le temps en maternelle (module 1)
- Du 30 janvier au 2 février 2017 : Mathématiques au cycle 1
- 3 février 2017 : Les difficultés en langage oral en maternelle
- Du 27 février au 2 mars 2017 : Mise en œuvre de l'EMC
- 6 et 7 avril 2017 : Construire des séances d'anglais (cycles 2 et 3)
- Du 2 au 5 mai 2017 : Intégrer le numérique dans sa pratique (cycles 2 et 3)
- Du 9 au 12 mai 2017 : Mathématiques et nouveaux programmes (cycles 2 et 3)
- 23 mai 2017 : Se repérer dans le temps en maternelle (module 2)
- Du 29 mai au 1^{er} juin 2017 : Lecture et compréhension (cycles 2 et 3)
- Du 6 au 9 juin 2017 : Production d'écrits au cycle 1
- Du 26 au 29 juin 2017 : PEAC et arts plastiques à l'école élémentaire
- Une rencontre mensuelle (hors temps scolaire) : Atelier de pratique artistique (Val de Reuil)

COMPTE-RENDU DE LA CAPD DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES DE CIRCONSCRIPTION

Les animations pédagogiques de circonscription :

Depuis cette année, les animations pédagogiques sont gérées par l'application Gaïa.

Même si l'utilisation de cette application a comme avantage le remboursement des frais de déplacement, elle a de forte contrainte et son utilisation est quelques peu difficiles.

Mr Khelifi a apporté quelques éléments allant dans ce sens:

- adaptation et mise en route très difficile (enseignants, formateur et CPC)
- nécessité de former l'ensemble des personnels de circonscription pour

cette gestion administrative

- Induction d'une charge conséquence pour tous les CPC.

- aucune mise en mémoire des informations pour les enseignants qui, par conséquent, sollicitent beaucoup les circonscriptions.

Le SNUipp-FSU a aussi évoqué d'autres points soulevés par les collègues lors de réunions d'information syndicale ou pendant nos midis du SNUipp :

- l'information de la durée de la formation est inconnue. On ne sait donc pas à combien d'animation pédagogique nous devons nous inscrire.
- Certains dispositifs ont très vite complets et l'offre restreinte. Les enseignants

se sont vus parfois contraints de s'inscrire à des animations pédagogiques uniquement pour remplir leurs heures (cela a entraîné des problèmes de la date et de contenu).

- Les animations pédagogiques à public désigné et à candidature sont mélangées sur une même plate-forme.

Un groupe de travail a déjà démarré pour améliorer les choses.

Enfin le SNUipp-FSU a rappelé son attachement au stage de formation continue et a indiqué qu'une animation pédagogique de 3 heures hors temps élève ne pouvait en aucun cas remplacer un stage de plusieurs jours.

LES DÉPARTS EN STAGE NATIONAUX ASH

Nous avons été étonnés de la date de cette présentation. En effet, le nom des collègues choisis pour ces stages a déjà été transmis au ministère. Les documents ont donc été validés avant leur présentation en CAPD.

Nous avons rappelé que la CAPD n'était pas une chambre d'enregistrement. Il nous paraît donc essentiel d'avoir une CAPD fin octobre permettant d'étaler les décisions.

5 collègues partiront en stage pour un coût de 2 700 euros. L'axe priorisé par l'ancien DASEN a été : les troubles du comportement.

LES QUESTIONS DIVERSES DU SNUIPP-FSU 27

1°) Avec les nouvelles mesures d'évaluation, quelles sont les consignes données concernant les inspections notamment celles des T2, celles des enseignants du 6ème et du 8ème échelon?

L'IENA a indiqué que les consignes ont été données aux inspecteurs. Les enseignants au 6ème et 8ème échelon, qui sont promouvables à l'échelon supérieur, seront inspectés cette année, ainsi que les T2.

Le SNUipp-FSU a indiqué que le ministère avait précisé que les T2 ne seront plus inspectés à partir de janvier.

L'IA-DASEN a indiqué que les premiers textes viennent seulement de sortir et que les éléments ne sont pas encore totalement définis. Il est, selon lui, difficile de dire

comment cela va se passer. Il reporte sa réponse après la publication des textes et la tenue du comité technique ministériel. L'IENA a ajouté qu'il respecterait les consignes mais qu'il ne priverait pas les T2 de conseils.

Pour le SNUipp-FSU supprimer l'inspection de T2 ne veut pas dire supprimer les conseils et l'accompagnement, bien au contraire.

La suppression de cette inspection et ce lien avec l'avancement permettrait, pour le SNUipp-FSU, de moins mettre la pression sur les débuts de carrière.

2°) Combien de collègues PES ont démissionné depuis septembre? Comment ont-ils été remplacés? Si d'autres démissions arrivent, comment seront-ils remplacés?

4 PES ont démissionné et ont été remplacés par des PES pris sur la liste complémentaire.

COMPTE-RENDU DE LA CAPD DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

3°) Nous avons appris le recrutement de 10 contractuels pour le 1er décembre. Pourquoi un recrutement sur liste complémentaire avec report de formation n'a t-il pas été choisi ?

Ces décisions reviennent au ministre et notamment celui du budget à indiquer la secrétaire générale.

L'IA-DASEN s'est engagé à ce qu'il n'ait plus de contractuels, par contre, il a annoncé qu'il n'accorderait que des EXEAT si des INEAT étaient réalisés.

La secrétaire générale a affirmé qu'elle porterait une grande attention sur l'installation de ces personnels. Elle veillera à ce qu'il n'y ait pas de changement pour la classe.

Le SNUipp-FSU reste opposé au recours à des contractuels. L'école, et c'est bien le moins, fait l'objet d'attentes des familles. Il convient de donner les moyens d'y répondre sérieusement. Le recrutement de personnels contractuels entretient l'illusion de la pérennité d'un service public de qualité, mais ne leurre personne. Le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend.

4 contractuels ont été recrutés.

4°) Le retard d'édition et de la transmission des bulletins de paye est un vrai problème pour les collègues. N'est-il pas envisageable de communiquer une adresse mail aux collègues permettant de faire des demandes exceptionnelles de ces bulletins (prêt maison, erreur de salaire...)?

La DSDEN propose de communiquer l'adresse diper227@ac-rouen.fr.

A cette adresse, la gestionnaire prendra en compte la demande et transmettra

5°) Animations pédagogiques :

a-Certains collègues ont été confrontés à plusieurs problèmes. En effet, dans certaines circonscriptions, seuls les samedis matins restaient libres, parfois peu ou pas de places n'étaient disponibles, enfin des convocations ont été envoyées très tardivement. Que comptez-vous faire pour remédier à ces problèmes ?

La circonscription de Bernay propose des animations pédagogiques le samedi matin à la demande d'un certain nombre de collègues pour leur permettre de se déplacer et de faire garder les enfants plus facilement.

Pour le SNUipp-FSU, le problème est celui évoqué en début de CAPD : manque de choix dans les animations restantes au bout de quelques heures d'inscription.

b-Pourquoi toutes les circonscriptions ne prennent-elles pas en compte les animations Canopé ?

La prise en compte est proposée systématiquement. Les collègues peuvent demander à leur IEN pour pouvoir y participer si cela n'apparaît pas.

6°) Le règlement départemental devait être présenté en CAPD en septembre suite à un avis fait en CHSCT. Qu'en est-il?

Pour la DSDEN, l'idée est d'abord de revoir le règlement intérieur dans son ensemble. Ce travail est en cours dans un GT.

7°) Pouvez-vous nous dresser un premier bilan de la plate-forme de remplacement ? Comment s'organise le remplacement des BD stages ?

Selon les services de la DSDEN, il est trop tôt pour effectuer un bilan.

Le SNUipp-FSU sera très vigilant à ce qu'un bilan soit effectué et suivra avec attention l'analyse de celui-ci.

Le nouvel IA-DASEN a indiqué être pour la fusion des catégories de remplacement et sur l'ensemble du départe-

ment. Il a même précisé qu'il s'y attèlerait rapidement.

Nous lui avons répondu que nous nous y opposerons. Le bilan de la plate-forme de remplacement EVREUX 2, 3 et 5 ainsi que les pratiques de d'autres départements nous aideront à argumenter dans ce sens.

8°) Des collègues T1 et T2 ont été envoyés en formation. Sur quels critères ont-ils été choisis ?

Avec les IEN, des collègues ont été repérés en difficulté ou n'ayant pas bénéficiés de l'ensemble de la formation.

A partir de ces remontées : 8 T1 et 16 T2 bénéficieront d'un complément de formation.

COMPTE-RENDU DE LA CAPD DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

9°) Pouvons-nous connaître le taux de recouvrement des enfants ayant une notification MDPH ?

Le chiffre fournie par la DAPAEC est de 92%.

10°) Connaissant tous les dysfonctionnements entourant le LSU envisagez-vous comme le demande le SNUipp/FSU, un moratoire ?

L'IA-DASEN a indiqué ne pas envisager de moratoire et a ensuite été très vague dans ses propos autour de la mise en place du LSU.

Le SNUipp-FSU 27 appelle les collègues à utiliser leurs propres outils ou à utiliser le LSU. Mr Khelifi, lors de la précédente CAPD, avait indiqué que l'année scolaire 2016-2017 était une année de transition.

Au vue des dysfonctionnement de l'application, il n'est pas concevable d'obliger les enseignants à utiliser ce LSU.

11°) Que comptez-vous faire pour les directions d'écoles qui ne bénéficient plus de l'aide administrative ?

Si les AESH n'ont pas leur quota d'heures dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap, ils peuvent utiliser les heures pour de l'aide administrative.

Pour le SNUipp-FSU, cette réponse n'est pas du tout satisfaisante. Nous envisageons une action autour de cette problématique.

15°) Pouvez-vous nous faire le point sur le taux d'absences non remplacées depuis la rentrée ?

Depuis début septembre : taux d'efficacité de 90%.

Septembre : 94% , octobre : 87%, novembre (jusqu'au 20) : 86%.

Selon le SNUipp-FSU, ces chiffres reflètent bien les situations catastrophiques vécues à certains endroits et les situations tendues à d'autres.

Pour le SNUipp-FSU, ce n'est en aucun cas le changement et la mutualisation qui pourront améliorer cette situation. Seule la création de postes de remplaçant en conséquence permettra un remplacement des collègues à la hauteur de nos exigences et celles de l'école.

AUTRES QUESTIONS

ULIS et formation

Selon la DSDEN, toutes les écoles (le directeur, un enseignant de chaque cycle, le coordinateur) ont été formées l'an dernier à cette transition et cela sera continué par 3 demi-journée de formation pour tous les coordinateurs.

Selon le SNUipp-FSU, cela n'est pas du tout satisfaisant. Une vraie formation de l'ensemble des équipes est nécessaire pour réussir ce processus d'inclusion.

Inclusion qui mérite d'être re-questionnée. Nous pourrions en discuter lors de notre stage du 2 février "comment vivre l'inclusion au jour le jour?"

Le SNUipp a complété la question en évoquant un problème : l'enseignant de la classe n'est pas remplacé en cas d'ESS. Seul le coordinateur est présent dans l'ESS mais pas l'enseignant.

La DSDEN a indiqué que les soucis de remplacement font qu'elle n'arrive pas systématiquement à remplacer les collègues lors des ESS.

Le nouvel Inspecteur d'Académie nous a même expliqué que les ESS pouvaient être organisées hors temps scolaire... mais on ne se satisfait pas de cette réponse bien évidemment!

La question du temps de travail est encore une fois posée et notamment celle des 36h d'APC.